

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DU  
PUY-DE-DOME

EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en  
exercice : **33**

Nombre de conseillers  
présents : **22**

Procurations : **7**

Nombre de conseillers  
absents : **4**

**OBJET :**  
**Budget primitif 2024 –**  
**Budget PRINCIPAL**

**SEANCE DU LUNDI 15 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 15 avril à dix-neuf heures ;  
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mardi 9  
avril 2024 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la présidence de  
Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;  
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David  
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN,  
Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Michel COMBRONDE, Monique MORENO,  
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Christophe  
MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Bernard  
DUNIAT, Annie CHEVALDONNE Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Vincent PETITJEAN à Stéphane RODIER ;  
Didier STURMA à Isabelle FUREGON ;  
Patricia BOSTMAMBRUN à David DEROSSIS ;  
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON ;  
Michelle MAGNOL à Thierry BARTHELEMY ;  
Serap ALP à Eric BOUCOURT ;  
Philippe BARRAU à Annie CHEVALDONNE ;

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;  
Betul SIMSEK ;  
Claire JOYEUX ;  
Pierre CONTIE ;

Secrétaire de séance :

Pierre SUREDA ;

**BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL**

- **Vu** les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif ;
- **Vu** l’instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget PRINCIPAL ;
- **Considérant** la teneur du Débat lors du Rapport d’Orientation Budgétaire du 09 avril 2024, les commissions des finances du 28 mars 2024 et du 10 avril 2024 ;
- **Considérant** le projet de budget primitif de l’exercice 2024 du budget PRINCIPAL présenté par le Maire ;

Le projet de Budget Primitif 2024 au Budget PRINCIPAL, qui s’équilibre de la manière suivante :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d’investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	8 435 297,22	8 829 735,53
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l’exercice précédent (RAR N-1) (1)	839 947,38	218 050,20
	001 Solde d’exécution de la section d’investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 227 458,87
=		=	=
Total de la section d’investissement (2)		9 275 244,60	9 275 244,60
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	23 180 457,98	21 185 791,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l’exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 994 666,98
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		23 180 457,98	23 180 457,98
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		32 455 702,58	32 455 702,58

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE AVEC 21 VOIX POUR ET 8 VOIX CONTRE (Eric BOUCOURT, Régine BEAL, Serap ALP, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Francis ROUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU) :**

- **Adopte** le budget primitif pour l’exercice 2024 du budget PRINCIPAL tel que décrit dans le document annexé :
  - au niveau du chapitre et des opérations pour la section d’investissement,
  - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

Le secrétaire de séance,



Pierre SUREDA

Le Maire,



Stéphane RODIER

